



COMMISSION  
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 23.7.2014  
COM(2014) 489 final

## **RAPPORT DE LA COMMISSION**

**AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, À LA BANQUE CENTRALE  
EUROPÉENNE, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU  
COMITÉ DES RÉGIONS**

**Quatorzième rapport sur les préparatifs pratiques en vue du futur élargissement de la  
zone euro**

# **RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, À LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS**

## **Quatorzième rapport sur les préparatifs pratiques en vue du futur élargissement de la zone euro**

### **1. INTRODUCTION**

Depuis l'adoption de l'euro par la Lettonie le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la zone euro se compose de 18 États membres de l'UE. À la suite de la décision du Conseil du 23 juillet 2014 concluant que la Lituanie remplit les conditions nécessaires pour l'adoption de l'euro, la zone euro comptera 19 membres à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

La Lituanie dispose de moins de six mois pour terminer ses préparatifs en vue de l'introduction de l'euro. Le présent rapport concerne l'état d'avancement de ses préparatifs pratiques et fait le point sur les progrès accomplis dans l'élaboration de sa campagne de communication sur l'introduction de l'euro à la mi-juin 2014. Il donne également un bref aperçu des résultats du dernier sondage sur l'état de l'opinion publique concernant l'euro.

### **2. ÉTAT D'AVANCEMENT DES PRÉPARATIFS POUR LA MISE EN CIRCULATION DE L'EURO EN LITUANIE**

La Lituanie sera le septième des États membres qui sont entrés dans l'UE en 2004 à adopter la monnaie unique. La date cible initiale du 1<sup>er</sup> janvier 2007, envisagée par la Lituanie dans son plan national pour l'adoption de l'euro du 27 septembre 2005, a dû être modifiée à la suite de la conclusion de la Commission du 16 mai 2006, dans son rapport de convergence 2006 relatif à la Lituanie<sup>1</sup>, selon laquelle il n'y avait pas lieu à l'époque de modifier le statut de la Lituanie en tant qu'État membre faisant l'objet d'une dérogation. La date cible du 1<sup>er</sup> janvier 2015 («jour-J») a été établie par le gouvernement lituanien dans le nouveau plan national pour l'introduction de l'euro<sup>2</sup>, approuvé par le gouvernement le 26 juin 2013 et modifié en décembre 2013 et en juin 2014. Le plan national pour l'introduction de l'euro s'accompagne d'un plan d'action pour la mise en œuvre du plan national pour l'introduction de l'euro<sup>3</sup>, adopté le 4 décembre 2013.

#### **2.1. Organisation du passage à l'euro, adaptation du système juridique et préparatifs du secteur public**

Les préparatifs en vue de l'introduction de l'euro sont organisés selon une structure comprenant trois niveaux (stratégie, coordination et niveau des experts). Les questions stratégiques sont traitées par la Commission pour la coordination de l'adoption de l'euro en République de Lituanie, constituée du Premier ministre (président), du ministre des finances et du président du conseil d'administration de la Banque de Lituanie. Les décisions

<sup>1</sup> Disponible à l'adresse suivante: [http://ec.europa.eu/economy\\_finance/publications/publication\\_summary467\\_en.htm](http://ec.europa.eu/economy_finance/publications/publication_summary467_en.htm).

<sup>2</sup> Disponible à l'adresse suivante: <http://www.lb.lt/preparation>.

<sup>3</sup> Disponible à l'adresse suivante: <http://www.lb.lt/preparation>.

stratégiques de la Commission sur les préparatifs pratiques sont mises en œuvre par un groupe de travail pour la coordination des actions liées à l'introduction de l'euro, présidé par le ministre des finances. Les travaux préparatoires dans les domaines spécifiques sont répartis entre six groupes de travail, comprenant des représentants de différents organes et institutions. Comme ses voisins baltes, la Lettonie et l'Estonie, la Lituanie a renoncé à désigner un(e) «M./M<sup>me</sup> Euro», c'est-à-dire une personne qui constitue le principal point de contact avec la presse pour toute question liée à l'introduction de l'euro et qui incarne le processus de transition pour le grand public. Une ligne téléphonique gratuite sur l'euro a été mise en service le 6 mai 2014.

Le 17 avril 2014, le parlement lituanien, le Seimas, a approuvé la «loi sur l'adoption de l'euro en République de Lituanie», contenant des dispositions sur des aspects importants de la préparation et de la mise en œuvre du passage à l'euro (y compris, par exemple, des dispositions sur le principe de continuité des contrats, le passage à l'euro fiduciaire et le retrait du litas, la conversion des montants libellés en litas en euros et les paiements autres qu'en espèces). En outre, des actes législatifs régiront certains aspects précis du basculement (notamment en ce qui concerne le double affichage des prix). Le plan national pour l'introduction de l'euro et le plan d'action pour la mise en œuvre du plan national pour l'introduction de l'euro précisent les procédures et le calendrier relatifs à l'élaboration de cette législation et à la modification de la législation existante pour les mois à venir.

Jusqu'à présent, les effectifs de l'administration lituanienne n'ont pas été systématiquement formés et n'ont pas systématiquement reçu de matériel d'information sur le passage à l'euro et ses implications pratiques pour le personnel. Il serait souhaitable d'y remédier, dans la mesure où un personnel bien informé est davantage en mesure de participer aux préparatifs internes et externes en vue de l'introduction de l'euro et peut répercuter l'information à plus grande échelle.

Compte tenu du risque accru en matière de sécurité lié aux volumes élevés de liquidités en circulation durant la période de transition, un plan d'action en matière de sécurité a été mis au point et prévoit des mesures de renforcement de la sécurité des transports de fonds durant la période de transition. Un aspect important à cet égard est l'interopérabilité des plans d'urgence des institutions publiques concernées par l'introduction de l'euro.

**Les préparatifs du secteur public en vue de l'introduction de l'euro progressent de manière satisfaisante. Étant donné que la Lituanie n'a pas désigné de «M./M<sup>me</sup> Euro» incarnant le passage à l'euro, mais que plusieurs institutions et personnes se partagent les responsabilités, il est particulièrement important de veiller à ce que les demandes du public et de la presse atteignent rapidement le bon point de contact. En outre, il convient de garantir que le(s) coordinateur(s) du basculement soi(en)t disponible(s) en permanence aux alentours du 1<sup>er</sup> janvier 2015 afin de pouvoir réagir rapidement en cas de problème.**

## **2.2. Préparatifs du secteur financier et du secteur bancaire**

La Lituanie a opté pour un scénario de type «big bang»<sup>4</sup> et pour une période de double circulation de 15 jours civils.

<sup>4</sup> Les billets et les pièces en euros seront introduits le jour même où l'euro deviendra la monnaie du pays. Ce scénario du big bang a été utilisé dans tous les États membres qui ont adhéré à la zone euro après 2002.

La quantité de litas en circulation a augmenté de manière significative au cours des dernières années. 90 millions de billets en litas sont actuellement en circulation. Plus d'un milliard de pièces en litas et centas doivent être retirées. Comme leurs voisins Lettons et contrairement aux Estoniens, les Lituanais utilisent généralement plus l'argent liquide que les moyens électroniques pour effectuer leurs paiements.

La Monnaie lituanienne à Vilnius fabriquera les pièces en euros avec la face nationale de la Lituanie. Les faces nationales des 370 millions de pièces en euros de toutes les valeurs unitaires représenteront Vytis, un chevalier en armure et à cheval représentant également les armoiries de la Lituanie. Le dessin a été choisi par sondage d'opinion en 2004. Les billets de banque en euros seront prélevés sur les stocks de l'Eurosystème auprès de la Deutsche Bundesbank. La Banque de Lituanie a commandé 132 millions de billets en euros de différentes valeurs pour l'introduction de l'euro. Même si, selon un sondage effectué par la Commission dans les nouveaux États membres<sup>5</sup>, six Lituanais interrogés sur dix ont déjà utilisé des billets ou des pièces en euros, pour atteindre le reste de la population, il sera important de familiariser les citoyens avec la structure et les caractéristiques de sécurité des espèces en euros.

Le début de la préalimentation des pièces en euros aux établissements de crédit est prévu le 1<sup>er</sup> octobre 2014, et la préalimentation des billets en euros devrait suivre à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2014. La sous-préalimentation des billets de banque et pièces de monnaie pour les principaux clients des banques commerciales débutera le 1<sup>er</sup> décembre 2014. Les banques n'ont pas encore présenté leurs estimations en ce qui concerne le volume des espèces en euros dont elles auront besoin. Selon une première estimation brute, un volume de liquidités d'une valeur totale de 3,36 milliards d'euros (environ 91,6 millions de billets en euros et 248 millions de pièces en euros) fera l'objet de la préalimentation. Le nombre de véhicules de transport de fonds disponibles est actuellement en cours de vérification et sera adapté si nécessaire, compte tenu de la situation géographique et des capacités de rotation ainsi que la possibilité de bénéficier de services de transport de fonds en provenance des pays voisins.

Le grand public aura la possibilité d'acheter des kits de démarrage contenant des pièces de monnaie en euros à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2014. Il est prévu de produire 900 000 kits pour les particuliers, contenant chacun 11,59 EUR. En vue de prévenir la thésaurisation et de permettre une distribution équitable des kits de démarrage, chaque personne ne pourra acquérir plus de cinq kits de démarrage à la fois. Les kits de démarrage pour les citoyens seront vendus à trois guichets de la Banque de Lituanie, dans 345 succursales bancaires et dans 330 bureaux de poste. Compte tenu de l'expérience des derniers passages à l'euro, il est jugé peu probable que les 1,3 million de ménages lituanais achètent un kit. En outre, des kits spécifiques seront proposés aux collectionneurs à partir du jour-J (42 000 kits au total). Pour les détaillants, il est envisagé de fournir deux tailles de kits de démarrage: 60 000 kits contenant 111 EUR et 50 000 kits contenant 200 EUR (au total 110 000 kits). La Commission se félicite du fait que les détaillants puissent choisir entre différentes tailles de kits de démarrage. Toutefois, il est recommandé de réexaminer si le nombre prévu de kits de détail permettra de couvrir la demande qui sera faite aux banques avant le basculement.

Afin de faciliter la période de double circulation, il sera très important de réduire progressivement le volume d'espèces en litas, en particulier de pièces, en circulation avant le jour-J. Les banques ont convenu de mener des campagnes spécifiques en novembre et

---

<sup>5</sup> Voir le Flash Eurobaromètre 400, enquêtes réalisées du 22 au 24 avril 2014, disponible à l'adresse suivante: [http://ec.europa.eu/economy\\_finance/euro/communication/polls/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/economy_finance/euro/communication/polls/index_en.htm).

décembre 2014, afin d'encourager les clients à déposer les pièces en litas sur des comptes bancaires. Il est recommandé de compléter cette initiative par des mesures concrètes d'incitation à l'élimination des espèces (thésaurisées). Par exemple, contrairement à l'usage en Lituanie, les banques devraient s'abstenir d'imposer des frais pour le dépôt en espèces sur des comptes bancaires dans les agences ou réduire ces frais pendant les quatre à six dernières semaines de l'année. Jusqu'à présent, le dépôt gratuit d'espèces (billets de banque) n'est possible que dans certains distributeurs automatiques de billets (DAB) et dans des appareils permettant de déposer des liasses de billets (241 distributeurs automatiques/appareils de dépôt sur un total de 1 239). Ces DAB et appareils de dépôt continueront à accepter les espèces en litas même après le jour du passage à l'euro, alors que les DAB ne distribueront plus que des billets en euros. En outre, la Banque de Lituanie devrait proposer des services d'échange illimité de pièces durant les derniers mois qui précéderont le passage à l'euro.

Toutes les agences bancaires fourniront des services d'échange de liquidités illimités à titre gratuit pendant les six mois qui suivront le passage à l'euro. 330 bureaux de poste échangeront gratuitement les espèces en litas pour des montants de 1 000 EUR au maximum par transaction pendant les 60 jours qui suivront l'adoption de l'euro. Les clients peuvent également échanger les litas auprès de coopératives de crédit. La Banque de Lituanie publiera la liste des bureaux des coopératives de crédit offrant des services d'échange de liquidités. L'échange de montants élevés (plus de 15 000 litas dans les agences bancaires; la poste lituanienne peut fixer un seuil différent pour les bureaux de poste) fait l'objet d'un préavis écrit de trois jours. À partir de juillet 2015, pendant six mois supplémentaires, 120 agences bancaires continueront à offrir gratuitement et de manière illimitée des services d'échange de liquidités. La Banque de Lituanie échangera des volumes illimités d'espèces en litas en euros pendant une période illimitée et sans frais. Les banques commerciales et la poste lituanienne renforceront leurs installations de stockage d'espèces, étant donné que des quantités d'espèces particulièrement importantes devront être traitées au cours de la période de transition.

La totalité des 1 193 distributeurs automatiques de billets (DAB) de Lituanie distribueront des billets en euros dès les premières heures du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

En règle générale, la monnaie devra être rendue exclusivement en euros dès le jour-J, ce qui constitue un défi important, en particulier pour les détaillants. Dans ce contexte, la Banque de Lituanie recommande dans ses lignes directrices pour le passage à l'euro fiduciaire, adoptées en mars 2014, que, dans l'évaluation de leurs besoins de préalimentation, les banques prennent en compte les besoins additionnels en petites coupures durant les premiers jours qui suivront le basculement. En outre, les recommandations adressées aux entreprises par la Banque de Lituanie et le ministère des finances en avril 2014 concernant la gestion des liquidités soulignent que les entreprises devraient disposer d'une quantité suffisante de petites coupures et de pièces en euros de toutes les valeurs unitaires pour pouvoir rendre la monnaie.

Il sera crucial de réduire le volume de billets de banque de valeur élevée (litas et euros) vers la fin de l'année 2014. Il est positif que les banques commerciales aient l'intention de s'abstenir dans la mesure du possible de distribuer des billets de valeur élevée pendant le pic de la transition. En particulier, les banques éviteront temporairement d'alimenter les DAB avec des billets de plus de 50 EUR. Les entreprises et les consommateurs devraient être encouragés à effectuer davantage leurs paiements par voie électronique durant les premiers jours qui suivront l'introduction de l'euro. L'adaptation des terminaux en point de vente (TPV) est envisagée pour le mois de décembre 2014 afin de leur permettre de basculer instantanément vers l'euro le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Le secteur bancaire lituanien est composé de 414 agences bancaires, dont 345 effectuent des opérations en espèces. Certaines banques ont l'intention de renforcer les effectifs chargés des opérations en espèces dans les agences. Les dispositifs de comptage et de stockage des agences seront également adaptés. Étant donné que les horaires d'ouverture des agences bancaires en Lituanie sont relativement étendus, il n'est pas prévu de les allonger pendant la période de transition. Il n'a pas encore été décidé si les agences bancaires et les bureaux de poste devraient ouvrir leurs portes le 1<sup>er</sup> janvier 2015, jour férié. Conformément aux lignes directrices de la Banque de Lituanie concernant le passage à l'euro fiduciaire, les agences bancaires devraient être ouvertes durant les premiers jours qui suivront l'introduction de l'euro. La Commission recommande vivement que la plupart des agences et des bureaux de poste ouvrent leurs portes au moins l'après-midi du jour du passage à l'euro. En outre, les banques devraient prendre des mesures supplémentaires afin d'éviter de longues files d'attente (par exemple, ouverture de guichets spéciaux pour les entreprises durant la période de transition, augmentation du nombre de guichets, etc.).

Le personnel des banques recevra une formation spéciale en septembre 2014 au plus tard concernant l'introduction de l'euro fiduciaire. L'adaptation des systèmes informatiques des banques est prévue pour juillet 2014. Les comptes des banques commerciales auprès de la Banque de Lituanie seront crédités le jour du dépôt de pièces, et les corrections seront effectuées après le comptage des pièces. Il est recommandé que les banques adoptent la même approche en ce qui concerne les entreprises clientes, pour une inscription rapide des espèces en compte (par exemple pour les gestionnaires de distributeurs automatiques de produits).

**Les préparatifs du secteur financier et du secteur bancaire semblent être globalement sur la bonne voie. Afin de faciliter le basculement, le volume de litas en circulation devrait être réduit de façon significative avant le jour du passage à l'euro. Il est recommandé d'utiliser des mesures concrètes pour inciter les clients des banques à éliminer des espèces (thésaurisées), notamment la suppression ou la diminution des frais bancaires applicables en cas de dépôt en espèces sur des comptes bancaires.**

**Il est primordial que tous les DAB permettent d'effectuer des retraits en euros dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Les distributeurs qui, pour des raisons techniques, ne peuvent être adaptés à temps devraient être mis hors service. Les DAB ne devraient pas être approvisionnés en billets de plus de 50 EUR durant la période de transition, et les banques devraient s'abstenir de distribuer de grosses coupures aux guichets.**

**Les entreprises et les consommateurs devraient être encouragés à effectuer davantage leurs paiements par voie électronique durant les premiers jours qui suivront l'introduction de l'euro.**

**Il est vivement recommandé que la plupart des agences et des bureaux de poste ouvrent leurs portes au moins l'après-midi du 1<sup>er</sup> janvier 2015. En outre, les banques devraient prendre des mesures supplémentaires afin d'éviter de longues files d'attente, par exemple en augmentant le nombre de guichets.**

### **2.3. Empêcher les pratiques abusives et éviter que les citoyens aient une perception erronée de l'évolution des prix**

La période de double affichage des prix en litas et en euros débutera le 23 août 2014. Le double affichage des prix sera maintenu durant au moins 6 mois à compter de la date d'adoption de l'euro. Compte tenu de l'expérience des pays qui ont déjà adopté l'euro, il est recommandé de mettre fin au double affichage des prix au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et de communiquer clairement cette date au public, afin que les citoyens mettent cette période de double affichage à profit pour se familiariser avec la nouvelle échelle des valeurs. Il sera ainsi plus facile pour la population de s'habituer à la nouvelle monnaie.

Les modalités du double affichage des prix figurent dans les lignes directrices du ministère de l'économie du 1<sup>er</sup> avril 2014 concernant l'indication des prix des biens et des services durant la période de double affichage.

Au cours des deux mois précédant le début de la période de double affichage, les prix moyens de détail de 40 biens et services seront surveillés et régulièrement publiés. À compter du début de la période de double affichage et jusqu'à la mi-2015, les prix moyens de détail de 100 produits et services sélectionnés au moyen d'une campagne menée en association avec le public feront l'objet d'un suivi et des informations statistiques seront régulièrement publiées sur le portail web consacré aux statistiques officielles. Parmi les services surveillés figurent ceux qui, selon l'expérience acquise avec les basculements précédents, présentent le plus de risques d'être touchés par une augmentation des prix liée à l'introduction de l'euro, notamment les salons de coiffure, les cafés et restaurants et la réparation automobile. Considérant que les augmentations de prix en rapport avec l'euro sont une des principales craintes exprimées par les citoyens lituaniens, il sera essentiel que les informations sur l'évolution des prix après l'introduction de l'euro soient publiées dès le début du mois de janvier 2015.

Le ministère lituanien de l'économie a élaboré un «mémoire sur les bonnes pratiques commerciales lors de l'introduction de l'euro». À l'instar de ce qui s'est fait dans le cadre d'initiatives volontaires lancées avec succès lors des basculements précédents, en signant le mémoire, les entreprises (détaillants, établissements financiers, sites de vente sur internet, etc.) s'engageront notamment à ne pas utiliser l'adoption de l'euro comme prétexte pour augmenter les prix des biens et services, à appliquer le taux officiel de conversion et les règles officielles d'arrondi, à indiquer les prix dans les deux monnaies (litas et euros) de manière claire et compréhensible, et à ne pas induire les consommateurs en erreur. Les entreprises qui adhèrent à cette initiative sont autorisées à utiliser un logo spécifique prouvant leur participation.

L'appel à participations a été lancé le 1<sup>er</sup> mai 2014. Le début de la campagne est prévu pour le 1<sup>er</sup> août 2014, avant même le démarrage de la période de double affichage. Les autorités lituaniennes entendent obtenir l'adhésion du plus grand nombre possible de participants. Au cours des mois d'avril et mai 2014, 100 séminaires ont eu lieu dans différentes régions de Lituanie pour informer les entreprises, les faiseurs d'opinion et le grand public sur la campagne. Il est envisagé de contacter les entreprises au niveau local, avec la participation des responsables locaux. Les autorités lituaniennes prévoient d'organiser des séminaires dans toutes les municipalités du pays. Le début de la campagne sera marqué par d'autres actions de communication, telles que des séquences vidéo, des bannières, des dépliants, des projets pour les écoliers et les municipalités, un «bus euro», etc. Les autorités locales devraient être encouragées à faire appel à des volontaires, notamment des organisations non gouvernementales et des étudiants, en vue d'approcher les entreprises individuellement. En ce qui concerne le mémoire, il est recommandé d'accorder une attention particulière à la participation des prestataires de services qui, selon l'expérience acquise avec les basculements précédents, sont les plus enclins à des hausses de prix liées à l'introduction de l'euro. Leur proximité avec les consommateurs est un facteur important pour déterminer l'impression globale en matière d'inflation.

Le contrôle du respect des exigences en matière d'affichage des prix et de conversion (règles d'arrondi, par exemple) et de la mise en œuvre correcte du protocole d'accord sera coordonné par l'autorité publique pour la protection des droits des consommateurs et impliquera différentes institutions telles que le service public vétérinaire et alimentaire et l'inspection nationale des produits non alimentaires. Quelque 330 inspecteurs procéderont à des vérifications plus fréquentes dans les points de vente. Les infractions peuvent être sanctionnées par un avertissement (première infraction commise par une personne physique) ou par des amendes (infractions répétées par une personne physique ou toute infraction commise par une personne morale). Les entreprises qui ont signé le mémoire et qui ne l'appliquent pas correctement perdront le droit d'utiliser le logo. En cas de hausse de prix injustifiée ou d'autre abus lié à l'adoption de l'euro, l'entreprise concernée sera inscrite sur une liste noire qui sera mise à la disposition du public sur le site internet consacré à l'introduction de l'euro (<http://www.euro.lt/>).

Le public sera encouragé à vérifier si les prix en litas et en euros apparaissent correctement et si la conversion est basée sur le taux de conversion officiel fixé par le Conseil de l'Union européenne le 23 juillet 2014. Les consommateurs seront en mesure de déposer des plaintes par téléphone ou par courrier électronique. Afin d'éviter une perception erronée de l'évolution des prix de la part des citoyens et en guise de dissuasion, les irrégularités détectées doivent être rapidement corrigées. Les augmentations de prix suspectes constatées par les inspecteurs ou communiquées par les consommateurs devront être examinées attentivement et une action

corrective devra être engagée le plus rapidement possible, de préférence dans un délai maximum de 48 heures.

**Des progrès substantiels ont été accomplis en vue de la mise en place d'un cadre solide pour empêcher les pratiques abusives et éviter les perceptions erronées de l'évolution des prix de la part des citoyens, mais des efforts sont encore nécessaires. Des informations sur l'évolution des prix après le passage à l'euro devraient être publiées dès le début du mois de janvier 2015.**

**Les autorités lituaniennes devraient tout mettre en œuvre pour obtenir la participation la plus élevée possible au mémorandum sur les bonnes pratiques commerciales lors de l'introduction de l'euro. L'approche décentralisée envisagée devrait être complétée par la participation de volontaires, notamment des organisations non gouvernementales et des étudiants qui approcheraient les entreprises individuellement. En ce qui concerne le mémorandum, il est recommandé d'accorder une attention particulière à la participation des prestataires de services les plus enclins à augmenter leurs prix durant la phase de transition (entreprises de proximité telles que les salons de coiffure, les cafés et restaurants et les services de réparation automobile).**

**L'action corrective à l'encontre des entreprises qui ne respectent pas les conditions relatives à l'affichage et à la conversion des prix (notamment les règles d'arrondi) ou qui n'appliquent pas correctement le mémorandum sur les bonnes pratiques commerciales lors de l'introduction de l'euro devrait être engagée immédiatement, afin qu'une décision finale soit prise dans un délai maximum de 48 heures.**

#### **2.4. Préparatifs dans les zones rurales et dans les entreprises**

Tout comme ses voisins l'Estonie et la Lettonie, la Lituanie se caractérise par une densité de population relativement faible par rapport à la moyenne de l'UE<sup>6</sup>. Le pays est composé de 10 comtés et 60 municipalités. Compte tenu de la propension des Lituaniens à effectuer leurs paiements en espèces, il sera indispensable, pour assurer une transition fluide, de planifier et de préparer minutieusement les procédures de basculement dans les zones rurales en particulier. Il faut mettre en place sur tout le territoire les dispositifs nécessaires à l'échange de litas contre des euros et au retrait de l'ancienne monnaie. Dans ce contexte, les autorités lituaniennes ont élaboré une liste de vérification des mesures liées à l'introduction de l'euro afin de faciliter le suivi des progrès au niveau municipal. La liste de vérification sera complétée par une liste de points de contact pour chaque municipalité. Il est prévu de surveiller la mise en œuvre des actions identifiées sur la liste de vérification de manière régulière et structurée. Outre les médias et internet, les autorités locales seront le plus souvent les seules sources d'information dans les régions isolées. Elles doivent donc être parfaitement préparées et formées.

Les sections locales des associations de consommateurs, des agences et des diverses organisations non gouvernementales devraient participer activement aux préparatifs afin que le basculement devienne réellement l'affaire de chacun au niveau local.

Des services d'échange de liquidités seront proposés non seulement par la Banque de Lituanie et les banques commerciales (345 agences), mais également par les 330 bureaux de poste et 22 coopératives de crédit (voir section 2.2 ci-dessus). La couverture des zones rurales par les

<sup>6</sup> En 2012, la Lituanie comptait 47,7 habitants au km<sup>2</sup> par rapport à une moyenne de 116,3 pour l'UE (source : Eurostat).

agences bancaires, les DAB situés en dehors des locaux des banques, les bureaux de poste et les coopératives de crédit fait l'objet d'une surveillance étroite depuis le début de 2014. Les petits bureaux de poste disposant de capacités de stockage limitées et qui ne proposent habituellement pas d'opérations en espèces seront renforcés par du personnel d'«équipes mobiles».

Les détaillants, y compris, en particulier, les grandes chaînes de supermarchés, auront un rôle important à jouer dans la transition en tant que «bureaux de change de facto». Les grandes chaînes de supermarchés de Lituanie sont également actives en Estonie et/ou en Lettonie et ont donc déjà l'expérience des difficultés liées à l'introduction de l'euro. La plupart des préparatifs ne débiteront qu'une fois que la décision du Conseil concluant que la Lituanie remplit les conditions nécessaires pour l'adoption de l'euro aura été adoptée. Il conviendra de veiller dans le temps restant avant le jour J à ce que toutes les entreprises, même celles qui ne sollicitent pas d'informations, soient convenablement préparées.

Le programme de «formation des formateurs» mis au point par la Banque de Lituanie pour informer les professionnels appelés à manipuler des espèces sur la monnaie unique, et notamment les caractéristiques de sécurité des espèces en euros, a démarré en mars 2014. À la fin du mois de mai, 27 formations avaient été dispensées, suivies par 735 professionnels appelés à manipuler des espèces. Les autorités lituaniennes envisagent la formation d'environ 1 000 formateurs de divers secteurs jusqu'en décembre 2014.

En vertu de la loi sur l'adoption de l'euro en République de Lituanie, les distributeurs automatiques de produits devront accepter les paiements en euros dès le jour-J.

**Il est important de guider et de contrôler régulièrement les préparatifs des autorités locales afin de vérifier qu'elles procèdent à toutes les adaptations nécessaires. Il y a lieu de former le personnel de la poste lituanienne de manière appropriée pour le rôle qu'il sera amené à jouer durant la transition. La participation des sections locales des organisations de consommateurs, des agences et des diverses organisations non gouvernementales permettrait que le basculement devienne davantage l'affaire de chacun au niveau local. Les préparatifs des entreprises doivent s'accélérer, avec le soutien et le contrôle des autorités responsables. Une attention particulière doit être accordée aux petites et moyennes entreprises.**

## 2.5. Communication sur l'euro

L'objectif général de la stratégie de communication concernant le passage à l'euro est de veiller à ce que la population lituanienne soit informée clairement, objectivement, avec exactitude, en temps utile et suffisamment de l'impact et des changements concrets liés au passage du litas à l'euro. Selon les estimations, au moins 80 %<sup>7</sup> des habitants se sentent suffisamment informés sur les questions liées à l'adoption de l'euro grâce à la mise en œuvre de la stratégie de communication. La campagne a également pour objectif de sensibiliser davantage l'opinion publique à l'adoption de l'euro en expliquant les avantages et l'importance de l'adhésion de la Lituanie, et de répondre aux préoccupations et aux doutes des citoyens. La campagne de communication sera donc un élément déterminant pour le succès du basculement. La Commission européenne constate que des progrès substantiels ont été accomplis dans la mise en œuvre des activités de communication durant le premier semestre 2014 et se félicite des engagements pris par les autorités lituaniennes d'accorder une attention

<sup>7</sup> Tel que mentionné dans la demande de subvention «activités de communication liées à l'adoption de l'euro en Lituanie» présentée par le ministère lituanien des finances le 16 avril 2013.

particulière aux besoins d'information des groupes vulnérables. En outre, la Commission se félicite de l'approche consistant à cibler les entreprises, les autorités publiques et les communes lors de séminaires et manifestations d'information dans le pays afin de les informer sur les aspects généraux de l'adoption de l'euro et de promouvoir l'initiative pour les prix équitables. Elles sont d'importants multiplicateurs des messages d'information.

Étant donné que la plus grande partie de la campagne d'information, en particulier la campagne dans les médias, n'a pas encore commencé, il n'est pas encore possible d'évaluer son impact. Les résultats des sondages d'opinion, notamment de l'Eurobaromètre récent (Flash EB 400) indiquent que le soutien en faveur de l'euro s'améliore (46 %, + 5 points de pourcentage) bien que des craintes de pratiques abusives et de perte de pouvoir d'achat soient clairement présentes. Les sondages d'opinion contribueront à mesurer le succès de la campagne de communication sur l'introduction de l'euro et à identifier, le cas échéant, la nécessité d'adapter les activités ou les canaux de communication.

**Les autorités lituaniennes devraient prendre dûment en considération les sondages d'opinion organisés régulièrement, avec la possibilité d'adapter les sujets et les principaux messages de la campagne d'information le cas échéant afin d'atteindre le soutien le plus large possible du public pour l'introduction de l'euro.**

Pour toutes les activités de communication, il est primordial que le ministère des finances garantisse des procédures de marchés publics totalement transparentes et non discriminatoires, qui devront être menées à terme en temps utile conformément à la loi lituanienne sur les marchés publics.

Dans le cadre d'un accord de partenariat, la Commission a prévu de soutenir la mise en œuvre des plans de communication à la fois par des apports en nature et par des subventions couvrant jusqu'à 50 % des coûts admissibles des activités/catégories approuvées conjointement, notamment les salaires du personnel chargé de la communication, la campagne de communication dans les grands médias (TV, radio, internet, presse, affichages publicitaires à l'extérieur), les séminaires et autres manifestations organisées à des fins d'information, et les publications concernant les aspects pratiques de l'introduction de l'euro destinées à chaque ménage.

La Banque centrale européenne contribue à la campagne d'information nationale sur l'euro en organisant une exposition consacrée aux caractéristiques des billets de banque en euros ainsi que d'autres manifestations visant à sensibiliser le public, en fournissant des publications et du support pour la campagne dans les médias avec des messages télévisés et des annonces dans les journaux, à l'extérieur et sur support numérique.

Le site internet sur l'introduction de l'euro ([www.euro.lt](http://www.euro.lt)), mis en place depuis 2007 déjà, est une source importante d'informations pour le public. Il fournira une carte interactive des bureaux de poste et agences bancaires où les citoyens peuvent échanger gratuitement leurs litas, ainsi qu'une carte des entreprises ayant signé le mémorandum sur les bonnes pratiques commerciales lors de l'introduction de l'euro. Pour les entreprises, il sera possible de signer le mémorandum en ligne. La ligne téléphonique gratuite consacrée à l'euro qui a été mise en service le 6 mai 2014 jouera également un rôle important dans la communication d'informations au grand public et à d'autres publics cibles sur les aspects politiques, économiques et pratiques de l'adoption de l'euro. Des informations actualisées sur les préparatifs de l'introduction de l'euro sont également disponibles sur le site internet du

ministère des finances (<http://www.euro.lt/en>) et celui de la Banque de Lituanie (<http://www.lb.lt/euro>).

### **3. ÉTAT DE L'OPINION PUBLIQUE DANS LES NOUVEAUX ÉTATS MEMBRES**

Depuis 2004, la Commission européenne a commandé plusieurs sondages Eurobaromètre dans les pays qui ont adhéré à l'UE en 2004, 2007 et 2013 et doivent encore adopter l'euro (les «nouveaux États membres»), afin d'évaluer l'attitude de leurs citoyens à l'égard de l'introduction de l'euro et leur connaissance de la monnaie unique. Le sondage du printemps 2014 dans sept nouveaux États membres (Flash EB 400)<sup>8</sup>, couvrant la Pologne, la République tchèque, la Hongrie, la Bulgarie, la Roumanie, la Lituanie et la Croatie, est le dix-septième du genre. L'enquête a été effectuée en avril 2014.

Aux fins du présent rapport, les résultats de ce dernier sondage Eurobaromètre ont été comparés avec ceux du sondage précédent, réalisé dans le Flash Eurobaromètre n° 377 (sondages sur le terrain en avril 2013).

#### **3.1. Soutien pour l'adoption de l'euro/conséquences perçues**

S'agissant du soutien en faveur de l'introduction de l'euro dans les 7 nouveaux États membres, cette nouvelle enquête marque clairement une inversion de la tendance à la baisse progressive observée lors des enquêtes précédentes. Dans les 7 nouveaux États membres, une majorité de personnes interrogées sont maintenant favorables à l'introduction de l'euro dans leur pays: 52 % (+ 7 points de pourcentage) y sont favorables tandis que 45 % (- 6 points de pourcentage) sont contre.

Toutefois, en Lituanie, une majorité relative de répondants s'opposent toujours à l'introduction de l'euro (48 %, - 7 points de pourcentage), tandis que 46 % (+ 5 points de pourcentage) y sont favorables. Cependant, les résultats montrent clairement que le nombre des partisans de l'introduction de l'euro est en constante augmentation.

Bien que la moitié des personnes interrogées des 7 nouveaux États membres (50 %, - 4 points de pourcentage) s'attendent encore à ce que l'introduction de l'euro entraîne des conséquences négatives dans leur pays, ce résultat représente une nette amélioration par rapport aux enquêtes Eurobaromètre précédentes, dont les résultats étaient restés pratiquement inchangés depuis 2011. En Lituanie, le résultat est encore plus positif. Parmi les citoyens lituaniens, 47 % (- 8 points de pourcentage) prévoient des conséquences négatives, tandis que 41 % (+ 6 points de pourcentage) prévoient des conséquences positives pour leur pays.

Sur un plan personnel, 45 % (+ 6 points de pourcentage) des répondants dans les 7 nouveaux États membres estiment que l'introduction de l'euro aura des conséquences positives. En Lituanie, le nombre de personnes s'attendant à des retombées positives pour eux-mêmes augmente aussi, bien que de manière plus timide, avec 35 % (+ 2 points de pourcentage), contre 44 % (- 3 points de pourcentage) de personnes qui s'attendent à des conséquences négatives.

En ce qui concerne les conséquences possibles de l'introduction de l'euro sur les prix, une tendance positive se dégage, le nombre de personnes interrogées dans les 7 nouveaux États

---

<sup>8</sup> Flash Eurobaromètre 400, enquêtes sur le terrain réalisées du 22 au 24 avril 2014, disponible à l'adresse suivante: [http://ec.europa.eu/economy\\_finance/euro/communication/polls/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/economy_finance/euro/communication/polls/index_en.htm).

membres qui s'attendent à ce que les prix restent stables étant en augmentation depuis 2012 (24 % (+ 2 points de pourcentage), en 2013: + 13 points de pourcentage). En revanche, dans les 7 nouveaux États membres, 65 % (- 2 points de pourcentage) s'attendent à ce que les prix augmentent. En Lituanie, le nombre de personnes qui s'attendent à ce que les prix restent stables a augmenté de 4 points de pourcentage pour s'établir à 18 % depuis 2013. En dépit de cela, l'incidence négative de l'introduction de l'euro sur les prix est toujours une source de vive préoccupation pour les Litvaniens, et 75 % des personnes interrogées s'attendent à une augmentation des prix (- 3 points de pourcentage). Les préoccupations concernant la fixation de prix abusifs ont légèrement diminué dans les 7 nouveaux États membres (71 % (- 3 points de pourcentage)), et les résultats en Lituanie reflètent cette tendance à la baisse (70 % (- 5 points de pourcentage)).

Une majorité de 53 % des personnes interrogées dans les 7 nouveaux États membres (+ 4 points de pourcentage) pense que l'introduction de l'euro n'entraînera pas de perte de contrôle sur la politique économique, ce qui est globalement conforme au résultat en Lituanie (50 % (+ 2 points de pourcentage)).

Parmi les six possibilités proposées (réponses multiples possibles), les Litvaniens attendent surtout de l'adoption de l'euro qu'elle amène les citoyens à se sentir plus européens (51 % (+ 3 points de pourcentage)), et qu'elle renforce la place de l'Europe dans le monde (49 % (+ 7 points de pourcentage)). Vient ensuite l'attente que l'euro permettra de garantir des finances publiques plus saines (38 % (+ 2 points de pourcentage)).

### **3.2. Informations relatives à l'euro**

En avril 2014, la connaissance de l'introduction possible de l'euro était déjà importante en Lituanie: et 82 % des citoyens interrogés pensaient que cela se produirait en 2015.

En ce qui concerne les informations sur l'euro, les résultats en Lituanie ont augmenté de façon significative depuis 2013 et sont les plus élevés des 7 nouveaux États membres (avec la République tchèque). 50 % (+ 9 points de pourcentage) des citoyens interrogés s'estiment informés et, parmi eux, 42 % plutôt bien informés. Dans les 7 nouveaux États membres, l'impression d'être informé concernant l'euro s'est légèrement améliorée (42 %, + 1 point de pourcentage), tandis que 56 % (- 1 point de pourcentage) ne se sentent pas informés.

Lorsqu'on a demandé aux personnes interrogées dans les 7 nouveaux États membres si elles feraient confiance aux informations fournies par certaines institutions ou certains groupes concernant le passage à l'euro, elles ont indiqué qu'elles se fieraient davantage aux informations fournies par leur banque centrale nationale (76 % (+ 1 point de pourcentage), puis par les institutions de l'UE (59 % (+ 3 points de pourcentage)). Les institutions ou groupes auxquels les citoyens interrogés accordent le moins confiance à cet égard sont les journalistes (28 % (pourcentage inchangé)) et les organisations syndicales et professionnelles (29 % (- 1 point de pourcentage)). En Lituanie, les informations sur le passage à l'euro fournies par la Banque de Lituanie jouissent de la confiance la plus élevée de la population (65 % (+ 6 points de pourcentage)). Viennent ensuite les institutions de l'UE (62 % (+ 4 points de pourcentage)), l'administration fiscale (53 % (+ 8 points de pourcentage)), le gouvernement lituanien (52 % (pourcentage inchangé)) et enfin les journalistes (28 % (+ 2 points de pourcentage)).

Conformément à la tendance générale, le double affichage des prix dans les magasins a été jugé par 84 % (+ 4 points de pourcentage) des Litvaniens interrogés comme une information

essentielle dans le cadre d'une campagne d'information, suivie par le double affichage des prix sur les factures (74 %, + 4 points de pourcentage) et sur les fiches de salaire (63 % (+ 4 points de pourcentage)). Alors que 79 % (+ 3 points de pourcentage) des citoyens interrogés dans les 7 nouveaux États membres estiment que connaître la valeur de 1 euro est une information essentielle à fournir par une campagne, cet aspect n'a été sélectionné que par 49 % (- 2 points de pourcentage) des Litvaniens, ce qui pourrait être lié à l'ancrage de longue date du litas à l'euro dans le cadre d'un régime de caisse d'émission. Il en va de même pour les implications pratiques pour les salaires et comptes bancaires, considérées par 77 % (+ 2 points de pourcentage) des personnes interrogées dans les 7 nouveaux États membres comme des informations essentielles, mais moins importantes pour les citoyens litvaniens (58 % (- 1 point de pourcentage)). À la question de savoir quels éléments de la campagne seraient considérés comme essentiels pour les citoyens litvaniens, les annonces télévisées arrivent en première position avec 72 % (+ 2 points de pourcentage), suivies par les annonces dans les journaux avec 57 % (pourcentage inchangé), et par les annonces en radio (56 % (- 1 point de pourcentage)). Les dépliants et brochures sont loin derrière avec seulement 30 % (pourcentage inchangé).

**Il est nécessaire de centrer la campagne d'information sur les aspects pratiques de l'introduction de l'euro en Litvanie, de garantir le double affichage correct des prix et de surveiller la fixation des prix durant la période de transition, puisqu'il s'agit là des principales préoccupations des citoyens. Des informations adéquates sur l'euro et l'introduction de l'euro devraient apaiser les craintes des citoyens et réduire leur scepticisme concernant l'euro. Tous les canaux d'information existants devraient être utilisés pour atteindre toutes les couches de la population.**

#### 4. CONCLUSIONS GENERALES ET PERSPECTIVES

D'une manière générale, les préparatifs pratiques de la Litvanie progressent de manière satisfaisante. Néanmoins, la Commission a identifié des domaines dans lesquels des efforts supplémentaires doivent être consentis. Les autorités litvaniennes sont en particulier invitées à prendre des mesures supplémentaires en vue de réduire la quantité de litas en circulation avant le passage à l'euro. Considérant que les augmentations de prix en rapport avec le passage à l'euro sont l'une des principales craintes exprimées par les citoyens litvaniens, les mesures prévues pour empêcher les pratiques abusives et éviter les perceptions erronées de l'évolution des prix de la part des citoyens devraient être sensiblement renforcées. Des informations sur l'évolution des prix après le passage à l'euro devraient être publiées dès le début du mois de janvier 2015. Des efforts doivent être déployés pour atteindre le taux de participation le plus élevé possible au mémorandum sur les bonnes pratiques commerciales. De plus, il convient de faire en sorte que l'action corrective à l'encontre des entreprises qui ne respecteraient pas les exigences en matière d'affichage et de conversion des prix (règles d'arrondi notamment) ou qui n'appliqueraient pas correctement le mémorandum sur les bonnes pratiques commerciales lors de l'introduction de l'euro soit engagée très rapidement, afin qu'une décision finale soit adoptée dans un délai maximum de 48 heures.

En vue de permettre à la Commission européenne d'évaluer les progrès de la mise en œuvre de la campagne de communication, il est important que la Commission soit régulièrement informée de l'état d'avancement des activités de communication et des résultats des sondages d'opinion commandés par la Banque de Litvanie. La Commission européenne réexaminera les préparatifs pratiques de la Litvanie en vue de l'introduction de l'euro, et notamment le suivi donné aux recommandations énoncées dans le présent rapport ainsi que les effets de la

campagne d'information en cours. Ses conclusions seront publiées dans un autre rapport (quinzième rapport sur les préparatifs pratiques en vue du futur élargissement de la zone euro) avant la fin de 2014.